mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr
www.primarette.fr

Infos Mairie n° 53

3° trimestre 2015

Les 6 et 13 décembre :
ELECTIONS REGIONALES

La Mairie

Téléphone : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50

Ouverture au public :

mercredi, jeudi, vendredi } de 9h00 à 11h30

Mme le Maire reçoit sur R.V. le matin des jours ouvrés, sauf le mercredi.

Tél. du Maire
Mme A. APPRIEUX :
04.74.84.51.63

Tél. des Adjoints :
J-L. DELAY : 0648373140
M. GAS : 0474845399
K. BRAGANTI : 0474204730
M. SANTONAX : 0613578470

Correspondant Presse DL :
06.63.71.30.43
cores.dl@primarette.fr

Agence Postale :
04.74.84.57.30
Ouverture au public :

du lundi au vendredi :
8h30 - 11h00
samedi : 8h00 - 10h30

La rentrée est là et cette année elle est synonyme de dossiers brûlants :

1- Une réduction des dotations aux collectivités territoriales de 11 milliards d'euros sur trois ans contre laquelle nous nous sommes mobilisés le 19 septembre, (cf. article joint). Concrètement, en 2015 les dotations diminueront en moyenne de 6,5 %. L'objectif, louable en soi, est d'inciter les élus locaux à freiner les dépenses publiques. Nous approuverions si nous pouvions maîtriser librement ces dépenses. Or, elles ne le peuvent pas puisque nombre de ces frais sont obligatoires et déjà réduits.

Pris en étau entre les dépenses obligatoires et les dotations en baisse, quelles solutions adopter ?

- ✓Diminuer les investissements, cela va à l'encontre du développement d'une commune et du bon fonctionnement des entreprises,
- ✓Augmenter les impôts et les tarifs municipaux, cela va à l'encontre du pouvoir d'achat de la population,
- ✓Fermer la mairie quelques demi-journées pour jouer sur le levier des charges salariales, cela va à l'encontre du service à la population,
- ✓Supprimer ou diminuer nos aides, cela va à l'encontre du dynamisme et de la solidarité d'une commune comme la nôtre.

Serons-nous entendus ?

2- La loi NOTRe (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**République) a été votée au Parlement. Ce projet risque d'avoir de fortes répercussions, à l'avenir, dans les relations des usagers avec leur commune. Comment se feront les rapprochements entre intercommunalités ? Que vont devenir les communes avec une nouvelle intercommunalité à multiples prises de compétences ? Comment seront représentées les petites communes au sein du conseil communautaire ? S'il est légitime de rationaliser des services, il faut néanmoins veiller préserver le lien important que constitue la Mairie en milieu rural.

Voilà pour les deux dossiers dont nous n'avons pas toute la maîtrise et auxquels nous sommes sous-tendus mais pour lesquels nous allons rester très attentifs et vigilants pour défendre nos positions.

Mais nous continuons notre bonhomme de chemin et vous avez pu constater que les travaux se sont succédés sur la commune pendant l'été et que septembre arrivant, ils se poursuivent. Certes quelques travaux amènent leurs lots de nuisances mais il faut en passer par là pour plus de sécurité et être en conformité. Je vous remercie de votre patience et de votre prudence aux abords de ces différents travaux (cf. détail ci après).

Revenons sur les nuisances justement :

- ✓La propreté des points d'apport : chaque lundi, notre agent communal est obligé de nettoyer ce que les uns et les autres ont discrètement déposé et n'ont pas eu le courage de trier ; sans parler du verre volontairement jeté au sol, source d'insécurité supplémentaire !
- ✓Les animaux qui aboient ou divaguent : il vous appartient, vous propriétaires de prendre de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. La divagation sur la commune constitue un problème de sécurité important dont les propriétaires d'animaux errants sont responsables. Tout animal divagant sur la voie publique sera emmené à la SPA qui facturera les frais de garde au propriétaire.

.../...

✓Les travaux de bricolage et jardinage : je rappelle que des horaires sont définis pour ce type de travaux effectués à son domicile (cf. ci-dessous) afin de garantir en dehors de ces derniers, des plages de tranquillité à chacun :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et enfin le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

J'attends de vous tous ce sens civique, ce respect des uns et des autres et l'application de ces règles de courtoisie qui constituent les bases pour mieux vivre ensemble.

Autre nuisance subie mais celle-ci indépendante de la volonté de tous : la canicule. Elle a frappée cette année et si les personnes âgées ont pu s'en protéger en restant le plus possible chez elles, je pense aux agriculteurs qui on subi la sècheresse de plein fouet dans un contexte de crise agricole déjà compliquée. En tous les cas, je les remercie pour leur aide dans la lutte contre l'ambroisie qui représente un problème de santé publique important car elle est à l'origine de nombreuses allergies aux symptômes aussi variés que désagréables.

Je terminerai par un MERCI à tous pour les animations dans le village et vous souhaite une bonne rentrée et une bonne lecture de cet « info mairie » bien complet.

Le Maire, ***Angéline APPRIEUX***

centre généalogique du dauphiné

20 avenue Général Champon - 38000 Grenoble
BP 311
38011 Grenoble Cédex 1
Tél : 09 52 22 00 02
www.cgdauphine.org
admin@cgdauphine.org

PRÉSENTATION DU CGD

Le Centre Généalogique du Dauphiné (CGD) est une association sans but lucratif (loi de 1901) fondée en 1977. ***Il compte à ce jour 1900 adhérents***, motivés par un projet commun, la recherche de leurs ancêtres en Isère et dans l'ancienne province du Dauphiné. La répartition de ses membres est approximativement de la moitié en Isère, et la moitie restante dans les autres départements et territoires français, ainsi que dans des pays étrangers (Canada, Inde, Suisse, Allemagne, Belgique, Espagne, Pays-Bas, Autriche)

- **Le CGD est :**
- **membre du Centre d'Études Généalogiques Rhône-Alpes (**CEGRA) qui regroupe les associations de la région Rhône Alpes et édite trimestriellement la revue Généalogie et Histoire,
- **membre de la Fédération Française de Généalogie.**
  - **Il accueille les adhérents dans son local de Grenoble ainsi que dans 10 groupes locaux répartis sur l'Isère, et une antenne à Paris**
  - ***Tous les actes qui ont été relevés sont informatisés soit :***
    - ***678 771 actes de mariage***
    - ***1 456 704 actes de baptême***
    - ***988 920 actes de sépulture***
    - ***326 831 actes notariés***
    - ***175 725 défunts dans 321 cimetières de 178 communes***
    - ***Ainsi qu'une base de 1012 militaires dauphinois*** *relevée au S.H.A.T à Versailles par les adhérents de la région parisienne :* ***soit actuellement près de 3 627 000 actes consultables en informatique*** **et sur support papier.**

Ces actes informatisés sont accessibles :

- ⇨ ***A tout adhérent du CGD*** *sur internet,*
- ⇨ ***A toute personne se rendant dans l'une de nos permanences*** *(à Grenoble,* dans un des 10 groupes locaux ou à l'antenne parisienne*, ou via le programme GeneAtelier* sur les ordinateurs du CGD.)

Le C.G.D. édite depuis 1993 les ***Cahiers Dauphinois de Généalogie.*** Actuellement, 13 cahiers sont disponibles. Ils rassemblent 814 ascendances publiées par les membres

Il propose :

- *Une méthode et des conseils* pour démarrer ou approfondir votre généalogie, partager l'expérience et les connaissances entre membres,
- *Des cours gratuits* : généalogie, déchiffrement des actes anciens (paléographie et latin) informatique du niveau « débutant » au niveau « confirmé pour la paléographie,
- *Accéder plus facilement aux informations* grâce aux dépouillements déjà effectués et aux outils informatiques gratuits de recherche approfondie,
- *Profiter d'un important fond documentaire,*
- *Et aussi, au plus près de chez vous… les 10 groupes locaux répartis en Isère*

Pour ce qui concerne notre circonscription : Bièvre-Valloire :

- **Permanence au Centre Culturel de Faramans de 14h00 à 18h00, un mardi par mois.**

Primarette

Quelques travaux réalisés depuis le début de l'année, pendant l'été et en ce début septembre :

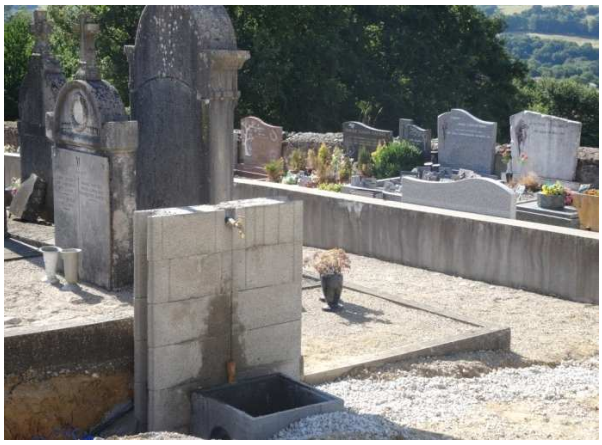

<u>Le cimetière :</u> création d'un nouveau point d'eau au centre pour permettre de faciliter l'arrosage des fleurs sur les tombes et travaux de canalisation de l'eau sur tout le cimetière.

<u>L'accès à la salle des fêtes</u> par la rue principale du village : les escaliers ont été refaits et enduits de résine.

<u>Le pont du Rimondet</u> : en deux temps, il a fait peau neuve avec la réfection de ses fondations, puis de la dalle et enfin de la balustrade

<u>L'accès à l'école</u> pour les personnes à mobilité réduite : prévu par la rue du Lavoir avec parking handicapé et rampe vers une petite esplanade devant l'école, accompagné de l'assainissement de la zone par captage et évacuation des eaux de ruissellement.

Bien évidemment d'autres travaux sont intervenus notamment pour l'entretien des routes, des fossés, le fauchage des bords de routes y compris de l'ambroisie. Dès septembre, le chemin de la Martinière et une partie du chemin de la Perrière ont été mis en chantier. Les bacs du point propre (chemin de la Martinière) vont être déplacés temporairement pour permettre de goudronner dessous de manière à garder l'espace plus net.

La réfection du pont « moulin Coquaz » en mitoyenneté Primarette/Revel a débuté milieu septembre.

Commune propre : samedi 5 septembre

Merci aux nouveaux conscrits pour leur participation active, fort appréciée par le conseil municipal.

Plus que des mots sur notre récolte … des photos !

Une partie des troupes au départ de leur cueillette

3 remorques de ce type ont été acheminées à la déchetterie !

Le pire c'est que ce n'est pas forcément des primarettois qui sont à l'origine de ces dépôts sauvages, vu où nous les avons découverts.

Alors restez vigilants pour votre commune quand vous constatez des choses bizarres notamment autour du point d'information (route de Vienne) et de ses alentours.

Par contre là, il s'agit plutôt d'habitants de la commune et on ne peut que déplorer ce genre d'incivilité où le respect des autres n'est malheureusement pas de mise.

Le tri de ses déchets est la moindre des choses. Les points propres, comme leur nom l'indique, doivent rester propres !

Merci pour les habitants, pour la vue, pour l'environnement, pour l'odeur, de respecter ces lieux.

L'inquiétude du Conseil Municipal

L'Association des Maires de France (l'AMF) a appelé les élus à se mobiliser le samedi 19 septembre contre la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Cette baisse a commencée en 2014 et va aller en s'amplifiant jusqu'à 2017. La commune de Primarette va subir comme les autres ce coup de rabot. Alors oui, le conseil municipal a décidé de participer à ce mouvement de protestation. Oh, bien sûr sans manifestation ostentatoire mais, en étant à votre écoute pendant 2 heures sur ce sujet et de vous permettre de signer la pétition à nos côtés. Un peu plus d'une quarantaine d'habitants sont venus nous apporter leur soutien. Nous aurions aimé plus de mobilisation autour d'un sujet aussi important et crucial pour la vie de notre commune, mais nous considérons que c'est déjà un signe d'encouragement.

Primarette a toujours eu pour ligne de conduite de maîtriser son budget avant toute chose et ce, depuis fort longtemps. Aussi faire des économies à tous les échelons bien évidemment c'est une question de bon sens que la commune partage mais, à force de réduire les dotations et autres subventions, comment faire pour :

- ✓ équilibrer un budget,
- ✓ procéder aux investissements nécessaires même à minima,
- ✓ continuer à proposer des activités périscolaires,
- ✓ apporter un soutien financier aux associations,
- ✓ ...

Peu de leviers à notre disposition pour faire des économies puisque la volonté de vos élus est, autant que cela sera possible, de ne pas toucher à la fiscalité des ménages. Alors c'est la chasse aux différents contrats souscrits par la commune afin de voir les dispositions possibles à la baisse et les renégociations à prévoir ; Il en va de même pour la vigilance sur les compteurs EDF, sur les factures dans le domaine de la téléphonie, truster les bonnes affaires en matière d'investissement, faire appel de plus en plus au bénévolat,...

Alors défendons l'institution communale !

Quelques habitants autour d'une partie des élus dans la matinée de samedi 19 septembre

Rentrée scolaire

Nos chères têtes blondes le jour de la rentrée scolaire : 22 enfants dans les classes de maternelle ; 16 en CP et CE1 et 21 en CE2, CM1 et CM2. 4 maîtresses pour les encadrer, assistées de deux ATSEM. Cette année sera une année de changement avec des départs en retraite et donc nouvelles arrivées au niveau des ATSEM et vraisemblablement une nouvelle organisation pour la cantine. Nous en reparlerons dans nos prochaines communications.

Une fête votive réussie : le film du week-end en images

Un grand merci aux anciens conscrits, aux nouveaux et aux habitants de la commune qui ont joué le jeu pour redonner des couleurs à la vogue et en faire un beau succès.

La tournée des brioches

3 des bébés de l'année

Les classards nés en 5 (photos avec le concourt de S. Platonoff, photographe)

Les 10 ans

40 & 20 ans

Les 50 ans

Les 60 ans

Primarette

Les 70 ans

Les 80 ans

Les conscrits ouvrent le défilé des classards dans les rues du village

Bien sur il y avait eu le bal populaire samedi soir sur la place de la salle des fêtes

Après l'apéritif offert par la mairie, un pique-nique sorti du panier commun qui a pris des airs de repas républicain devant la mairie et les étendards de la France et de l'Europe qui flottaient au vent : belle image populaire.

Les Ripatons et Bartifelles toujours aussi participatifs, venus rehausser le pique-nique au son de l'accordéon.

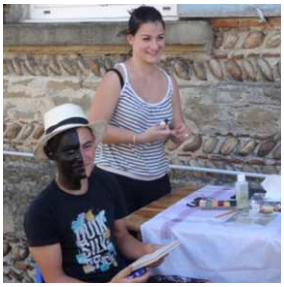

Place à la kermesse d'antan

Puis au concours de boules (pétanque et lyonnaise)

« Chalenge Carcel »
Maurice Carcel lance le but de la 1ère partie au côté de Noël Hurel

<u>Le mot du président des conscrits : Benoit Faure</u>

"L'idée était belle et la réussite l'est d'autant plus !

Faire (re)battre le cœur de notre village lors de cette fête a été pour nous tous un grand moment de plaisir et de bonheur. Nous l'avions connu tellement vivant il y a quelques années que c'est une immense fierté de le retrouver ainsi.

Même si l'aventure a été parfois compliquée, et que la fatigue s'est fait sentir, je pense tout de même que l'on peut en tirer une grande satisfaction aux vues du plaisir et des compliments que nous avons pu entendre aux détours de quelques conversations entre Primarettois qui étaient tous plus contents les uns que les autres.

Un grand merci au bureau et à tous les membres de l'association, à la municipalité pour son soutien, à tous les bénévoles qui nous ont aidés, à tous les primarettois pour leur présence, aux classards pour leur participation et surtout à nos conscrits ! La relève est assurée !"

RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE

Depuis le 1er juillet 2015, les horaires d'ouverture de la **trésorerie** de Beaurepaire sont les suivants:
du lundi au vendredi : 8h45 à 12h00

Les **6 et 13 décembre** auront lieu les élections régionales destinées à élire les conseillers appelés à siéger à la nouvelle région **Rhône-Alpes/Auvergne** dont le siège sera à Lyon. Cette assemblée comptera 204 élus, la deuxième plus importante du pays après l'Ile de France (209 élus).

L' agenda du trimestre

Les événements proposés ci-dessous sont extraits du <u>calendrier prévisionnel</u> des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

octobre

Ve 2 : AG FNACA
Sa 3 : AG Ripatons et Bartifelles
Di 11 : Troc jardin et langues de porc (CCAS)
Sa 17 : Anniversaire célébré à la SPAR : Les 35 ans des Fils d'Argent
Di 25 : Matinée Boudins (Sou des Ecoles)
Sa 31 : Soirée théâtre (SPAR) par l' AADP

novembre

Ve 6 : AG de l'AADP
Di 8 : Boudins, saucisses, gueuses FNACA
Me 11 : Commémoration Victoire de 1918 à 15h30 et à 16h00: THEATRE (Cf ci-contre)
Sa 14 : Bal Country (Ripatons & Bartifelles)
Di 15 : Tripes à Primarette (FCC)
Di 22 : Boudins, saucisses, gueuses par les Fils d'Argent

decembre

Ve 4 au Di 6 : Téléthon
Di 6 et Di 13 : Elections régionales
Sa 12 et Di 13 : Divertissements proposés par le Sou des Ecoles

Le théâtre du 11 novembre

La célébration de l'anniversaire de la fin de la Grande Guerre aura lieu à 15h30. Départ du défilé devant la mairie.

Cette commémoration sera suivie d'une pièce de théâtre à 16h à la salle des fêtes organisée par la commission vie associative en partenariat avec la FNACA. La pièce s'intitule "**le vent des peupliers** " ; Elle sera jouée par la compagnie théâtrale **ET CAETERA** sur une création notamment de Georges Wilson. Son auteur, Gérard Sibleyras, a reçu de nombreuses récompenses dont des nominations aux Molières pour cette pièce.

Le synopsis de la pièce :

L'action se passe en 1959 dans un hospice pour anciens combattants de la guerre 14-18. Ils sont trois un peu "dérangés", il faut bien le dire. Ils ont pris l'habitude de se retrouver sur une terrasse un peu isolée pour « papoter » mais le temps passe trop lentement et les coutumes de l'hospice sont un peu trop pesantes … alors ils décident de s'enfuir vers la colline d'en face couverte de peupliers et là … commencent leurs déboires : arriveront-ils à mettre leur projet à exécution ?

Le prix des places est de 8€ (adultes) et 5€ (mineurs de plus de 12 ans). Un entracte aura lieu avec buvette et gâteaux.

Etat - Civil

Naissance :

BLANC Melvin Logann, né le 10 septembre à Vienne (38), Dt 105, route de champier.

Mariage :

DURAND Damien (Primarette) et **BELJEAN** Nadège (Beaurepaire), célébré le 8 août à Primarette.

Décès :

RIGONDEAU Eric, 42 ans, Dt à Sablons (38), décédé accidentellement à Primarette le 19 juillet.
FRANCOZ Louis, 92 ans, Dt 180, impasse francoz à PRIMARETTE, décédé le 26 septembre à Beaurepaire.

Toutes les publications communales (Infos-Mairie trimestriels, Bulletin Municipal Annuel) sont consultables sur le site internet : *http://www.primarette.fr/* rubrique "les services de la commune".

Commission Communication et Nouvelles Technologies : A. APPRIEUX, M. AVALLET, K. BRAGANTI, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination, composition et mise en page : Martial SANTONAX.
Rédaction et crédit photo : Michèle AVALLET. Imprimé et distribué par nos soins (320 exemplaires).